Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600925-20251218-DEL_53_2025-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°53 – 2025

Date de convocation :
11 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	*14*
Présents :	*10*
Absents représentés :	*2*
Absentes :	*2*

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Joël MARIVAIN, Mme Monique LE BRETON, M. Denis LE TEXIER, Mme Valérie PERRIGAUD, M. Joseph LE GUENIC, Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Éric POSSÉMÉ, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Philippe LANNIC,

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Ernest LE JOSSEC donne pouvoir à M. Éric POSSÉMÉ
Mme Françoise COBIGO donne pouvoir à Mme Monique LE BRETON

ÉTAIENT ABSENTES :
Mme Caroline KLEIN
Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU

Mme Laëtitia BRIZOUAL a été désignée secrétaire de séance.

****

OBJET :
Attribution du marché de travaux pour la construction de la garderie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 13 lots séparés lancée le 21 octobre 2025 pour la construction de la garderie.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 18 décembre 2025 pour l'analyse des offres de l'ensemble des 54 dossiers reçus et a retenu, selon les critères (à savoir qualité et adéquation des références 10% / Valeur technique de l'offre en termes de capacité de réalisation, prestations proposées, méthodologie 40% / délais de réalisation 10% / Prix de la prestation au regard du DPGF 40%), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

Lot n°1 – Terrassements – VRD – Aménagements extérieurs	KALON TP - PONTIVY	34 669,09€
Lot n°2 – Démolitions - Désamiantage	BS2D - TREGEUX	14 850,00€
Lot n°3 – Gros œuvre	CONSTRUCTIONS LE BIHAN – BON REPOS SUR BLAVET	43 861,98€
Lot n°4 – Charpente et ossature bois - Bardages	MENUISERIE THETIOT – LA CHAPELLE CARO	73 400,00€
Lot n°5 – Couverture ardoises – Zinc	QUIDU COUVERTURE – SAINT THURIAU	40 723,93€
Lot n°6 – Menuiseries extérieures aluminium	ATLANTIQUE OUVERTURES – THEIX NOYALO	20 213,00€
Lot n°7 – Menuiserie intérieure	MENUISERIE THETIOT – LA CHAPELLE CARO	12 073,53€
Lot n°8 – Cloisonnement – Isolation – Plafonds	LE MOULLIEC - CRACH	33 083,48€
Lot n°9 – Revêtements de sols – Faïence	MOISAN CARRELAGE - PONTIVY	10 575,10€
Lot n°10 – Plafonds suspendus	SOQUET - MERDRIGNAC	3 401,23€
Lot n°11 – Peinture – Nettoyage	ARMOR PEINTURE PLATRERIE - HENNEBONT	5 571,74€
Lot n°12 – Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation	TEXIER – LE SOURN	29 179,62€
Lot °13 – Electricité – Courants faibles	SVAE - PONTIVY	20 850,00€
	TOTAL HT	**342 452,70€**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600925-20251218-DEL_53_2025-DE

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de suivre les avis de la commission d'appel d'offres pour les 13 lots pour lesquels une entreprise a été identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer le marché conformément aux propositions chiffrées ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** les 13 lots de l'appel d'offres relatif à la construction de la garderie conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif 2026 de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Maire
Joël MARIVAIN

